



16ème législature

Question N° : 14133	De M. Gérard Leseul (Socialistes et apparentés - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Transformation et de la fonction publiques
Rubrique >retraites : fonctionnaires civils et militair	Tête d'analyse >Chèques vacances pour les retraités de la police	Analyse > Chèques vacances pour les retraités de la police.
Question publiée au JO le : 26/12/2023 Date de changement d'attribution : 16/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gérard Leseul interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la suppression des chèques-vacances pour les retraités de la police, en vigueur depuis le 1er octobre 2023. Cette mesure affecte directement les retraités de la police, mettant en lumière une profonde injustice et un manque de considération envers ceux qui ont servi le pays avec dévouement. La motivation officielle de cette suppression, à savoir la réalisation d'économies estimées à 10 millions d'euros, semble dérisoire au regard de la situation parfois précaire dans laquelle vivent les citoyens retraités. Cette démarche suscite une grande incompréhension au sein de la communauté des retraités de la police, d'autant plus que les tentatives d'engager un dialogue constructif avec les pouvoirs publics sont restées sans réponse. À la lecture des informations portées à ma connaissance, les syndicats et le pôle des retraités de la fonction publique ont exprimé leur vive préoccupation face à cette mesure. Les retraités eux-mêmes ont manifesté leur mécontentement devant les institutions compétentes. Malgré ces multiples actions, aucune procédure n'a encore permis de faire évoluer la position Gouvernementale. Les retraités, en particulier les plus fragiles, utilisaient auparavant les chèques-vacances pour accéder à des moments de repos bien mérités. Cette suppression les prive d'une opportunité précieuse et risque d'avoir des répercussions sur leur bien-être général. Il est également crucial de prendre en compte le rôle actif qu'ils jouent dans la société, en soutenant financièrement leurs familles, en contribuant à la garde de leurs petits-enfants et en formant l'essentiel du poumon associatif du pays. Il l'interroge pour avoir connaissance des mesures qui pourraient être mises en place pour rétablir l'accès aux chèques-vacances pour les retraités de la police.